



Serge Cadieux  
Président national

## La syndicalisation, notre priorité nationale

L'exécutif national adoptait à sa réunion du 1<sup>er</sup> au 4 avril à Toronto un nouveau programme national de recrutement. Vous n'êtes pas sans savoir que selon nos statuts, une partie de la capita-tion reçue par le Syndicat national doit obligatoirement servir au recrutement syndical.

À la création de notre syndicat canadien en juin 2004, nous avions maintenu l'ancien programme ROC mis sur pied par le Syndicat international et qui accordait aux régions 1, 2 et 4 une subvention pour l'embauche d'un recruteur pour chacune de ces régions.



progresser dans l'action

Le programme ROC existait depuis au moins dix ans sans malheureusement donner les résultats escomptés. Notre membership au Canada depuis la création du programme ROC est sensiblement demeuré le même.

Devant ce constat, l'exécutif national a mis sur pied un nouveau programme mieux adapté qui permet une participation financière conjointe des sections locales, des conseils et du Syndicat national au recrutement syndical.

### Des recruteurs sur le terrain

Le nouveau programme prévoit qu'une section locale ou un conseil peut obtenir une subvention pour l'embauche ou la libération d'un militant à temps plein ou à temps partiel pour effectuer du recrutement syndical.

Le Syndicat national verse une subvention qui permet à la section locale ou au conseil de recevoir 75 % du salaire et des avantages sociaux pour chacun des recruteurs embauchés ou libérés en vertu de ce programme national avec un maximum de 75 000 \$ par recruteur pour une année.

Le programme permet à chacun de nos quatre régions de recevoir une subvention pour deux recruteurs. Je suis convaincu que chacune de nos régions présenteront des demandes afin de se pré-valoir de ce nouveau programme.

L'exécutif national souhaite que toutes les régions puissent avoir sur le terrain au moins deux recruteurs à temps complet.

Maintenant que la création de notre syndicat canadien est consolidée et que notre litige avec notre ancien syndicat international est chose du passé, l'exécutif national est extrêmement motivé à développer notre syndicat et à augmenter notre présence dans toutes les régions au Canada.

### Augmenter nos effectifs – un gage de succès

Lors de notre dernier congrès national de juin 2007 à Québec, les délégués présents ont clairement manifesté leur accord afin que nous fassions du recrutement syndical une de nos priorités. Plus nous réussissons à syndiquer des travailleurs et des travailleuses de notre juridiction, plus nous serons en mesure d'améliorer les conditions de travail de nos membres par la négociation de conventions collectives.

Lorsque nous recrutons de nouveaux membres dans un secteur, ce n'est pas seulement de nouveaux membres qui bénéficient des gains que nous pouvons faire par la négociation collective. Tous les autres membres que nous représentons dans ce secteur d'activité peuvent par la suite, à l'occasion du renouvellement de leur convention collective, profiter des gains obtenus par d'autres travailleurs et

Les syndicats :  
vivez la différence!

travailleuses du même secteur d'activité économique. Plus il y aura de travailleurs et de travailleuses syndiqués dans nos secteurs d'activité, plus nous serons en mesure lors de la négociation de conventions collectives d'améliorer les conditions de travail de nos membres.

Il est facile de constater dans nos propres familles et dans notre entourage que ceux et celles qui ont les meilleures conditions de travail sont ceux et celles qui travaillent dans des secteurs où le taux de syndicalisation est plus élevé.

Comme membre de notre syndicat, vous pouvez nous aider à syndiquer des travailleuses et travailleurs non syndiqués. Nous connaissons tous dans notre entourage des personnes qui travaillent dans des endroits non syndiqués. Notre nouveau programme de recrutement prévoit aussi que lorsqu'un de nos membres donne le nom d'un employé non syndiqué qui s'implique dans une campagne de syndicalisation et que cette campagne de syndicalisation débouche sur une accréditation du groupe, le Syndicat national lui versera un boni équivalent à 3,00 \$ par employé du nouveau groupe syndiqué.

Comme vous pouvez le constater, nous pouvons tous faire un petit effort pour la syndicalisation si nous y croyons.

En terminant, n'oubliez pas, l'union fait la force !

Taux de syndicalisation	1997	2006	2007	Variation entre 2006 et 2007
Canada	33,7	31,7	31,5	-0,2
Québec	41,5	40,2	39,7	-0,5
Terre-Neuve	40,7	37,4	37,7	+0,3
Manitoba	37,6	36,9	37,1	+0,2
Saskatchewan	36,0	36,0	34,8	-1,2
Colombie-Britannique	36,6	31,9	32,1	+0,2
Île-du-Prince-Édouard	29,1	29,6	30,0	+0,4
Nouvelle-Écosse	30,2	28,3	29,4	+1,1
Nouveau-Brunswick	29,9	28,1	28,2	+0,1
Ontario	29,8	28,0	28,2	+0,2
Alberta	25,8	24,6	23,8	-1,1

Source: Statistique Canada

Ce tableau d'enquête de Statistique Canada menée en 2007 démontre que le taux de syndicalisation est bas et qu'il est en déclin depuis les dix dernières années. Les syndicats doivent faire preuve d'innovation pour recruter de sorte à devenir plus forts et mieux efficacement représenter les travailleurs de notre société actuelle. Des syndicats plus forts sont en meilleure position pour négocier de meilleurs salaires et avantages pour leurs membres et ont une voix plus puissante pour faire du lobbying auprès des gouvernements en faveur du progrès.

C'est avec ceci en tête que notre Syndicat national a élaboré un nouveau programme de recrutement syndical pour assister nos sections locales partout au Canada dans leurs efforts de recrutement.